



**PRODUITS CHIMIQUES
SPECIAUX**

ANTIMOUSSE RAPIDE

Super désincrustant rapide pour Algues rouges, noires et vertes, Micro-organismes en tout genres, Mousses, Lichens, Moisissures.

I/ Pour quels types d'applications ?

ANTIMOUSSE RAPIDE est destiné à l'enlèvement des salissures d'origine végétales et microbiennes sur les toitures, façades, murs, terrasses et sols. ANTIMOUSSE RAPIDE s'applique sur support de type RPE/RSE, ITE, peintures, pierres, briques, ciment, fibrociments, bétons, ardoises, tuiles, revêtements hydrauliques ou à la chaux etc.

II/ Avantages du produit

- Efficacité immédiate
- Produit surpuissant
- Très grande facilité d'application
- Pulvérisable

III/ Caractéristiques physico-chimiques

- Produit aqueux à base d'hypochlorite de sodium
- Liquide jaunâtre
- Craint le gel
- PH : 14
- Masse volumique : 1.05 g/cm³
- Point d'éclair : Néant

IV/ Conseils pratiques d'utilisation

1. Dilution : ANTIMOUSSE RAPIDE est un produit prêt à l'emploi.
2. Matériels d'application : Matériel en nylon ou fibre synthétique : Rouleau, brosse, pinceau. Pulvérisable avec un matériel adapté : pulvérisateur manuel ou électrique et airless (voir notre service commercial).
3. Mode opératoire : Bien homogénéiser ANTIMOUSSE RAPIDE puis appliquer sur la façade à traiter du bas vers le haut. Laisser agir 20 minutes puis rincer efficacement le support à l'eau sous pression du bas vers le haut. Renouveler l'opération si nécessaire.
4. Temps d'application : Environ 20 minutes selon le degré de pollution
5. Température d'application : De 5 °C à 30 °C. Aux températures extrêmes, l'efficacité est réduite.
6. Rendement : De 150 à 200 g/m² environ.

V/ Précautions d'application

1. Protection des supports : Protéger le zinc, l'aluminium, le galva, le cuivre, la végétation environnante.
2. Protection des personnes : Ce produit est corrosif. Se protéger de façon adaptée et efficace, éviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver immédiatement et abondamment à l'eau en cas de contact. Ne pas respirer les vapeurs et ne pas mélanger avec les acides. Ne pas déverser le produit et ses déchets dans les cours d'eau.

VI/ Nettoyage des outils

Le nettoyage des outils devra s'effectuer à l'eau aussitôt après utilisation.

VII/ Conditionnements, palettisation, stockage : Stocker le produit à l'abri des intempéries et des rayons directs du soleil.

- En fût de 200L
- En 20L, palette de 24 X 20 L
- En 5L, carton de 4 X 5 L

Important : Le contenu de cette documentation résulte de notre expérience du produit. Il ne peut engager notre responsabilité quant à son utilisation à chaque cas particulier. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

SCALP E49a

Création : septembre 05

Mise à jour : septembre 2005



8 - 14, ALLÉE DE BRUXELLES - Z.I. DE LA POUDRETTE - 93320 PAVILLONS SOUS BOIS
TÉL. : 01 48 48 39 76 - FAX : 01 48 49 80 36 - E - mail : scalp@scalp-france.fr
S.A. AU CAPITAL DE 115 500 € - R.C. BOBIGNY B 562 112 227 - C.C.P. PARIS 2727-780 - SITE internet : www.scalp-france.fr